



BON DE PRISE EN CHARGE

Le CCAS de la Commune de Brémontier-Merval a le plaisir de participer, à hauteur de **50 euros**, au séjour culturel organisé par le Collège ou le Lycée de votre enfant.

Le virement sera effectué en votre faveur. Pour cela, et une fois seulement le voyage réalisé, nous vous remercions de bien vouloir nous remettre :

- L'attestation scolaire certifiant la participation de l'enfant au séjour
- Un RIB/IBAN
- L'attestation jointe dûment remplie.

Très cordialement,

Le Maire et Président du CCAS,

Jean-Luc COSQUER.

✂-----

M./Mme.....parent(s) de l'enfant.....déclar(ent)

recevoir le(s) subvention(s) de participation au séjour scolaire (*préciser le lieu et la date du séjour*).....ci après :

- 50 € (cinquante euros) par le CCAS de la Commune de Brémontier-Merval

Préciser les autres subventions reçues ou à recevoir votre comité d'entreprise par exemple :

-
-
-

Reste à notre charge la somme de.....€.

Fait à.....

Le.....

Signature(s)